

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 30, rue Principale à Koerich se caractérise comme suit :

La ferme appelée « a Bueden »¹, est située dans le noyau historique de la localité de Koerich, proche du château « Gréiweschlass ». Elle est implantée parallèlement à la rue Principale, en direction de Goebange, dans une rangée d'autres bâtiments historiques (LHU). La ferme (GEN) se compose d'une maison d'habitation, flanquée sur sa droite, suivant le même alignement, d'une annexe agricole, formant ainsi une ferme en longueur (Streckhof) (TYP). Les deux corps de bâtiments sont séparés visuellement par un mur coupe-feu (Brandmauer), qui est un élément historique qui devient de plus en plus rare. Derrière la maison et l'annexe, ainsi qu'à droite de l'annexe, diverses constructions secondaires ont été ajoutées (garages, remises, abris, ...), qui semblent de moindre valeur architecturale².

Sur la carte de Ferraris, datant de 1771-1778, il n'y avait pas encore de constructions à l'emplacement de la ferme actuelle. En effet, les dernières constructions de ce côté de la rue se trouvaient au coin formé par l'actuelle rue Principale avec l'actuelle rue du Moulin³. Cependant, un ancien plan cadastral des environs de 1810, montre qu'au tournant du XVIII^e au XIX^e siècle, le village s'est agrandi un peu. Ainsi, quelques immeubles ont été construits dans l'actuelle rue Principale, dont l'immeuble en question⁴. La date de construction peut ainsi être établie approximativement entre 1770 et 1810⁵.

Les caractéristiques architecturales de la maison d'habitation sont en outre typiques de cette période. Ainsi, l'immeuble présente un gabarit assez massif, à savoir une maison profonde surmontée par une importante toiture à deux pans (AUT/PDR). La composition de la façade, présentant deux niveaux et trois travées disposées de manière régulière, est bien rythmée et bien proportionnée, ce qui est une autre caractéristique de cette période de construction. Il en est de même des encadrements des fenêtres qui sont typiques par leur taille et leur forme. Les ouvertures sont rectangulaires (un peu plus hautes que larges) et les encadrements en pierre naturelle présentent des linteaux en arc surbaissé délardé (avec intrados droit) (AUT/PDR). L'entrée a été transformée, probablement vers le milieu du XX^e siècle. Ainsi, elle ne présente plus son encadrement et sa porte d'origine. Lors de travaux de rénovation vers le milieu des années 1980⁶, la façade a reçu

¹ Informations tirées des demandes de protection de mars et avril 2023.

² Une visite de l'ensemble n'a pas été possible, mais pour pouvoir se prononcer plus en détail, une visite serait indispensable.

³ Bibliothèque royale de Belgique, Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens, planche 223 Septfontaines, 1771-1778.

⁴ Administration du cadastre et de la topographie, plan cadastral historique, 1810, D3 et D3a.

⁵ Les informations fournies par les demandes de protection indiquent que les fondations de la maison, ou du moins le nom de la maison, remontent à 1708. Cependant, il est possible que le nom « a Bueden » ait été associé aux propriétaires d'une autre maison et qu'il les ait suivis.

⁶ Institut national pour le patrimoine architectural, archives, dossier de subvention.

son aspect actuel, à savoir un nouveau crépi, un revêtement du socle et de l'embrasure de l'entrée en pierre et des appuis de fenêtres en béton. La façade arrière a également conservé les encadrements en pierre naturelle d'origine, mais ils sont cachés par des volets roulants (AUT/PDR)⁷.

La structure bâtie de la maison est conservée, du moins en ce qui concerne les murs porteurs extérieurs. Vu l'ampleur de la cheminée, il semble que le fumoir (Haascht) est également encore en place (AUT/PDR). D'après des informations reçues, la maison conserverait d'autres structures et éléments historiques à l'intérieur⁸.

L'annexe agricole semble avoir connu des transformations, du moins pour les ouvertures en façade principale, qui sont caractéristiques pour la moitié du XX^e siècle, à savoir des ouvertures simples, rectangulaires, sans encadrements, avec des châssis de fenêtres en métal (PDR). Les formes, les tailles et la disposition des ouvertures sont typiques et adaptées aux fonctions respectives (accès, éclairage, aération).

La partie la plus ancienne et la plus authentique de l'ensemble historique est sans doute la maison. Cependant, l'annexe qui abritait les étables et la grange est un volume accompagnateur important pour mettre la maison en valeur et pour donner à l'ensemble un aspect de ferme agricole. Une analyse approfondie serait nécessaire, mais d'après les observations extérieures, la ferme présente d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique un intérêt public à être protégée.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU)

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 30, rue Principale à Koerich (no cadastral 416/4943). 9 voix pour un classement. 1 membre demande de déposer une requête auprès du tribunal d'arrondissement conformément aux articles 106 et 131 de la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel.

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christine Muller, Claudine Arend, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 23 avril 2025

⁷ Informations tirées des demandes de protection de mars et avril 2023.

⁸ Informations fournies par les demandes de protection de mars et avril 2023.